

Grande baisse sur les notes pédagogiques

Profonde émotion des collègues lorsqu'ils apprirent, au mois de février, que leur note pédagogique avait été abaissée de quelques points. Emotion que l'on peut comprendre, puisque jusqu'à maintenant une baisse de note était sensée sanctionner une insuffisance de la qualité du travail du professeur.

L'Union des Physiciens n'a pas pour mission, selon ses statuts, d'intervenir dans les questions relatives aux carrières des collègues et nous ne souhaitons pas changer de politique, le Ministère n'ayant déjà que trop tendance à juger nos interventions comme de nature corporative alors qu'elles n'ont pour but que d'améliorer la qualité de notre enseignement.

En conséquence, nous ne portons pas de jugement sur l'opération elle-même, nous condamnons par contre la manière dont elle s'est déroulée. Alors qu'elle était prévue depuis longtemps, il est inacceptable que nous n'en ayons eu connaissance qu'en recevant nos notes dans nos établissements. L'Inspection Générale nous a assurés (verbalement, puisque la lettre reproduite ci-après est restée sans réponse) qu'elle avait pris toutes dispositions pour que l'Administration nous informe en temps utile. Nous ne revendiquons, certes pas, la mission de transmettre ses informations mais l'Administration n'ayant pas fait son travail, nous aurions souhaité pouvoir donner des réponses précises aux collègues qui nous les demandaient. Nous nous permettons enfin de poser deux questions :

- pourquoi l'Inspection Générale n'a-t-elle soufflé mot de cette opération au cours des Journées Nationales de Clermont, alors qu'une demi-journée lui était réservée pour s'adresser aux Collègues ?
- était-il opportun de prendre le risque de mobiliser les professeurs de Sciences physiques sur un tel problème alors que nous avons tant de difficultés à vaincre par ailleurs ?

J. GATECEL.

LETTRE A M. LE DOYEN

le 25 février 1983.

Monsieur le Doyen,

La baisse générale des notes pédagogiques des professeurs de Sciences physiques provoque une tempête de protestations que les informations que vous m'avez transmises par téléphone, le 14 février, n'arrivent pas à apaiser. Il est très regrettable que cette opération n'ait été précédée d'aucune information.

Pourriez-vous nous faire connaître par écrit, pour que nous puissions la publier, la grille qui permet de passer de l'ancienne à la nouvelle échelle de notation ? De nombreux professeurs refusent, en effet, de croire que l'opération ne s'est accompagnée d'aucune modification dans le classement initial des collègues pour chacune des catégories. Il semble également nécessaire de justifier, en quelques lignes, un tel bouleversement.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, mes respectueuses salutations.

J. GATECEL.